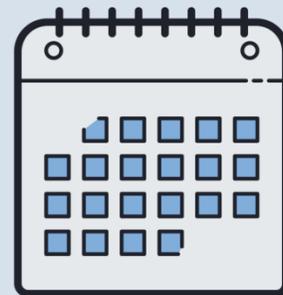




scène écoresponsable



SÉANCE D'INFORMATION

RIDEAU

9 et 10 mars 2021

L'ACCRÉDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE

- **Trois niveaux** possibles



- Valide pour une durée de **2 ans**
- Dossier révisé par un **comité indépendant**
- Permet un **encadrement** pour une démarche en écoresponsabilité
- **Réduction** des impacts négatifs sur l'environnement et augmentation des répercussions socio-économiques positives
- **Engagement formel** et public envers le développement durable
- Fierté et motivation du **personnel** et de la **clientèle**
- Argument positif face aux **baillleurs de fonds** et **commanditaires**
- Reconnaissance en tant que **leader** en gestion écoresponsable

EXIGENCES OBLIGATOIRES

- 1 Signer la Charte des artisans de la Scène écoresponsable
- 2 Désigner un comité ou une personne responsable de la démarche
- 3 Communiquer son engagement aux différentes parties prenantes
- 4 Préparer un plan d'action d'une durée de 2 ans incluant toutes les catégories d'action

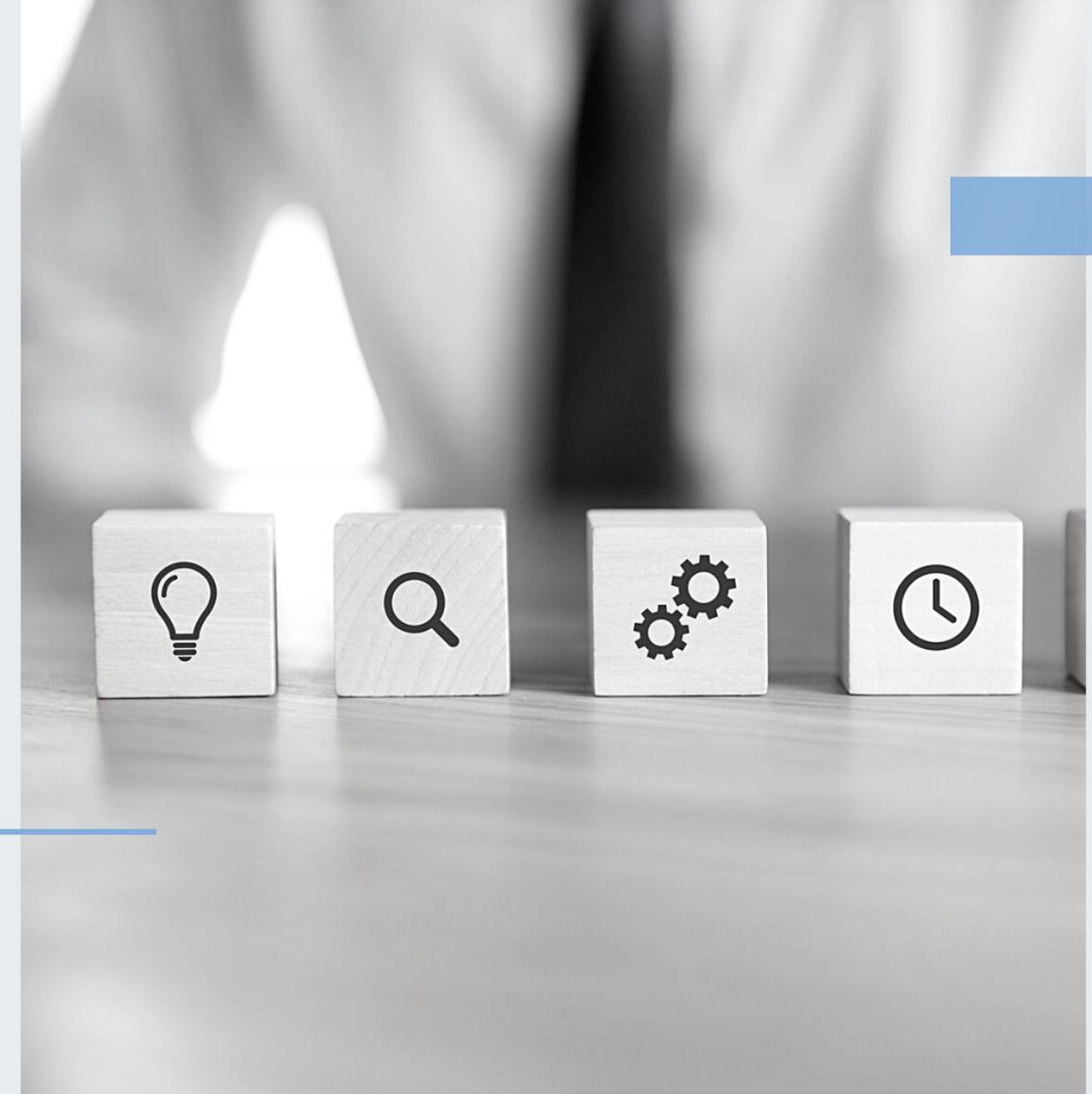
S'IL S'AGIT D'UN RENOUVELLEMENT...

- 5 Faire un bilan du plan d'action*
- 6 Démontrer la mise en place d'un processus d'amélioration continue



PLAN D'ACTION

- Se fixer des **objectifs** (au moins un par catégorie d'actions)
- Déterminer un ou plusieurs **moyens** pour les atteindre
- Choisir des **indicateurs** et définir des **résultats attendus**
- Identifier un **responsable** et des collaborateurs.trice.s
- Prévoir une **échéance**



BILAN DU PLAN D'ACTION

- Observer les **résultats obtenus**, expliquer les **écarts** et identifier des **mesures** à prendre pour rectifier la situation

MODÈLE

LOGO	Plan d'action					Bilan du plan d'action		
Objectif	Moyen ou action	Indicateur	Résultat(s) attendu(s)	Responsable et collaborateur(trice)s	Échéance	Résultat(s) obtenu(s)	Explication des écarts (s'il y a lieu)	Mesures à prendre (report, modification, etc.)
Gestion des matières résiduelles								
Retirer les bouteilles d'eau à usage unique pour les employés de la technique	Faire l'achat de gourdes réutilisables.	Le nombre de bouteilles d'eau commandées en moins par année	60 caisses (720 bouteilles) /année	Responsable : Myriam Paquin, Adjointe technique	Décembre 2018	Réalisé		
	Présenter l'initiative à l'équipe et la sensibiliser à l'utilisation des gourdes.	Le nombre de personnes dans l'équipe qui utilise sa gourde au travail	80 %	Responsable : Juliette Robin, Chargée des communications Collaborateurs : Alain Lavoie (homme à tout faire) et toute l'équipe	Décembre 2018	Réalisé, 90 % de l'équipe a sa gourde d'eau en tout temps	L'engagement de l'équipe a été encore plus important que ce qui était escompté	
Gérer de façon responsable nos résidus domestiques dangereux (RDD)	Installer des bacs au quai de chargement afin de ramasser les produits électroniques, les ampoules fluo-compactes et les piles	La quantité qui sera déposé à l'écocentre à chacune de nos visites	Faire 4 visites/année à l'écocentre	Responsable : Jean Rabouin, Directeur de la technique Collaborateurs: Alain Lavoie (homme à tout faire) et toute l'équipe	Mai 2019	En cours de réalisation	La personne chargée de fabriquer les bacs a dû s'absenter plusieurs semaines en congé maladie.	L'échéance est maintenant reportée à décembre 2019
Gouvernance								

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

6 CATÉGORIES D'ACTION



Alimentation



Communication



Énergie et ressources



Engagement social



Gestion des matières résiduelles



Gouvernance

	scène écoresponsable bronze 	scène écoresponsable argent 	scène écoresponsable or 
 Alimentation	6	8	10
 Communication	4	6	8
 Énergie et ressources	6	8	12
 Engagement social	8	12	16
 Gestion des matières résiduelles	8	12	20
 Gouvernance	6	8	12

COMPILER LES PREUVES

————— Pour chaque mesure, des exemples de preuves acceptées sont donnés

————— En fonction des mesures en place, compiler les preuves requises

————— Mettre le lien vers les preuves dans le formulaire d'accréditation

LE FORMULAIRE D'ACCRÉDITATION

ACCRÉDITATION SCÈNE ÉCORESPONSABLE

1. Guide d'utilisation

Contexte

Cette accréditation s'adresse aux lieux de diffusion qui désirent entreprendre une démarche de développement durable (piliers environnemental, social, économique et gouvernance). Le processus est convivial, adapté au monde effervescent qu'est le milieu culturel. L'accréditation permet de structurer l'intégration du développement durable et suscite des réflexions cruciales ouvrant ainsi la porte à de nouvelles perspectives et modes de gestion tout en favorisant un sentiment d'appartenance pour les équipes en place. Ainsi, le milieu se mobilise à travers des échanges sur les meilleures pratiques et tisse des liens forts avec la communauté.

Marche à suivre pour devenir une salle accréditée

Pour obtenir l'accréditation Scène Écoresponsable, il faut répondre aux exigences obligatoires et spécifiques et être en mesure de démontrer ces actions. L'accréditation doit être renouvelée aux deux ans.

Exigences obligatoires

Tous les lieux de diffusion doivent répondre aux quatre exigences obligatoires suivantes :

- 1- Signer la Charte des artisans de la Scène écoresponsable (pour plus d'information, voir l'onglet « Charte ») ;
- 2- Désigner un comité ou une personne en charge de la démarche écoresponsable au sein de son organisation ;
- 3- Communiquer son engagement aux différentes parties prenantes (employés, artistes, fournisseurs, clients) ;
- 4- Soumettre un plan d'action pour les deux prochaines années.

Tous les lieux de diffusion qui **renouvellent** l'accréditation doivent également répondre aux deux exigences obligatoires suivantes :

- (s'il s'agit de votre première accréditation, vous ne devez pas vous soumettre à ces exigences)
- 1- Soumettre un bilan du plan d'action remis lors de la dernière accréditation ;
 - 2- Démontrer que vous avez mis en application des processus d'amélioration continue.

Voir onglet «Exigences obligatoires» pour tous les détails et pour compiler les preuves.

Exigences spécifiques

Les exigences spécifiques sont divisées en 6 catégories (voir les onglets 3.1 à 3.6). Dans chaque onglet, vous devez sélectionner les actions que vous avez mises en place. Dans la colonne « preuves », vous devez insérer un lien vers une preuve (site web, dossier drive, etc.). Pour chaque action réalisée, des points seront obtenus et, selon le nombre de points total dans chaque catégorie, vous obtiendrez soit le niveau bronze, argent ou or (voir tableau 1.1. pour le pointage). Les pointages minimaux à atteindre sont déterminés en fonction du nombre de points possibles dans chacune des catégories et du niveau de difficulté des différentes mesures proposées.

Tableau 1.1 Pointage minimal pour l'atteinte des différents niveaux

	Catégories	Bronze	Argent	Or
Exigences spécifiques	Alimentation	6	8	10
	Communication	4	6	8
	Énergie et ressources	6	8	12
	Engagement social	8	12	16
	Gestion des matières résiduelles	8	12	20
	Gouvernance	6	8	12

Rassembler les preuves

Pour chacune des exigences, des preuves sont requises. Il est donc important de rassembler les preuves au fur et à mesure que vous remplissez votre dossier d'accréditation. Pour chacune des exigences, des exemples de preuves acceptées sont indiquées. La transmission des preuves se fait via un dossier partagé (de type Google Drive ou OneDrive). Vous devrez coller le lien vers la preuve dans la colonne correspondante. Dans le dossier partagé, identifiez les preuves par leur numéro. Dans certains cas, une explication peut suffire comme preuve; cette option sera alors donnée dans les exemples de preuves acceptées.

Par exemple, pour la preuve du critère « avoir un conseil d'administration paritaire », le document présentant la composition du conseil d'administration doit être nommé 3.6.1 (3.6 correspond à la catégorie gouvernance et 1 puisqu'il s'agit de la première exigence de cette catégorie). Si vous compilez plusieurs preuves pour une même exigence, merci de les rassembler dans un seul dossier ou document. Par exemple, pour l'exigence 3.6.3 sur l'offre végétarienne, si vous avez plusieurs photos et factures à nous partager, veuillez les mettre dans un même dossier et le nommer 3.6.3.

Si vous n'avez pas accès à une plateforme permettant de créer des dossiers partagés, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour que nous identifions ensemble une solution alternative.

Évaluation des candidatures

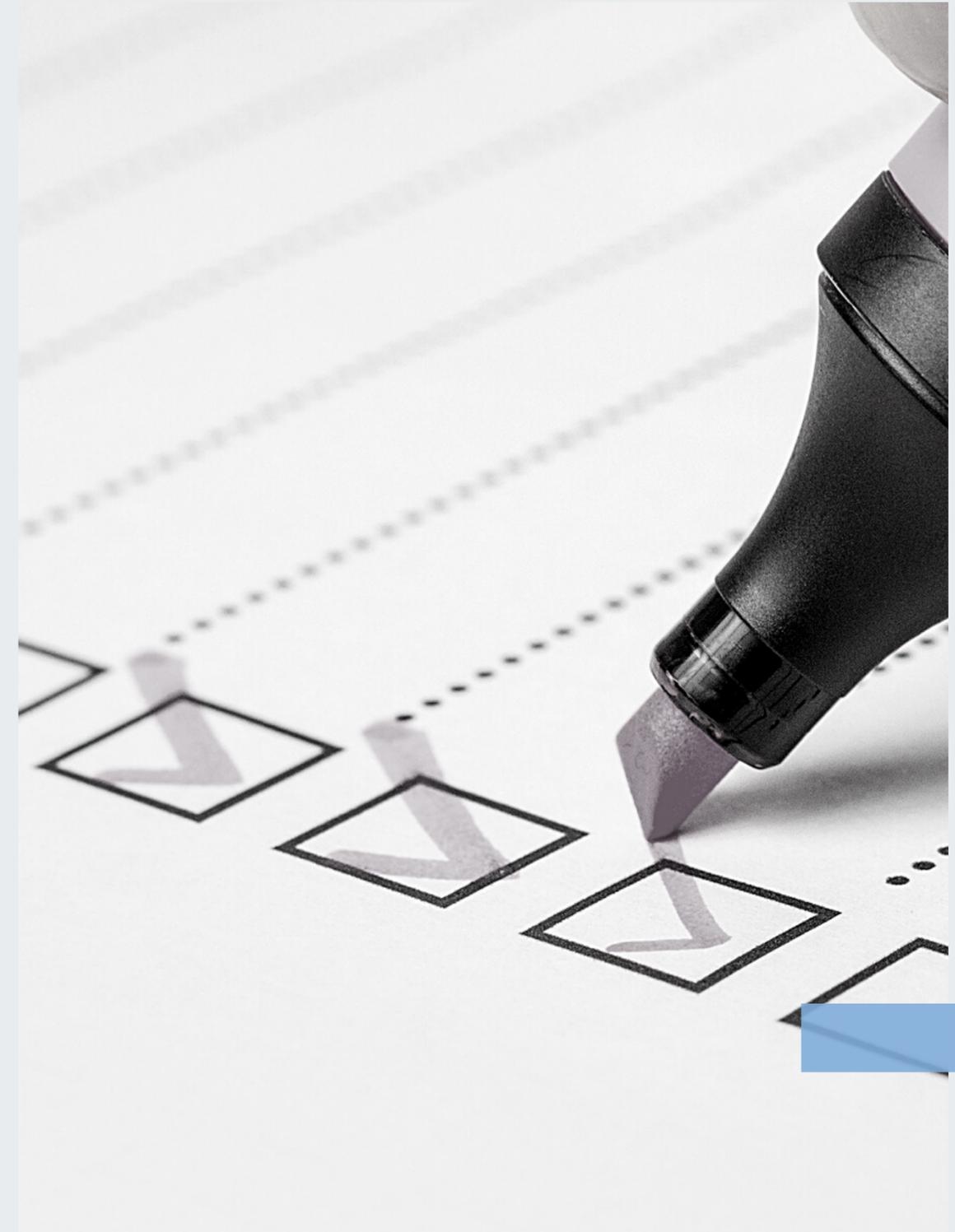
Les dossiers sont évalués par un comité indépendant deux fois par an. Le comité évalue si les demandes répondent aux exigences obligatoires et spécifiques et vérifie les preuves. Même si toutes les exigences sont complétées, la décision finale appartient aux membres du comité. Il est possible qu'ils vous demandent des clarifications ou des preuves supplémentaires.

Suite à la rencontre du comité d'accréditation, nous vous contacterons le plus rapidement possible.

Pour toutes questions, écrivez-nous au info@cqeer.com

SOUMETTRE UN DOSSIER

- 1** Nous **contacter** pour que nous vous partagions un dossier d'accréditation sur Google Drive
- 2** Atteindre les **exigences obligatoires**
- 3 Remplir** le formulaire d'accréditation et **rassembler** les preuves dans le dossier
- 4** Nous **contacter** si vous avez des questions - nous sommes là pour vous aider!
- 5 Soumettre** le dossier avant la date limite en nous écrivant



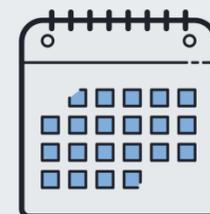


LE COMITÉ D'ACCREDITATION

Rôle du comité :

- Consulter les dossiers
- Évaluer la crédibilité des preuves
- Attribuer l'accréditation
- Formuler les recommandations

Le comité se réunit 2 fois/année



DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT
D'UN DOSSIER CE PRINTEMPS
16 AVRIL 2021

ET APRÈS?

Après la décision du comité, nous vous informons rapidement du niveau que vous avez obtenu et des recommandations du comité, s'il y a lieu

Ensemble, nous préparons l'annonce de votre accréditation (sur nos réseaux sociaux et via un communiqué de presse)

Vous pouvez utiliser le logo Scène écoresponsable pour partager votre engagement et vos accomplissements

Présence sur le site et certificat

ACCRÉDITATION

Tarif régulier : **300 \$**
Tarif solidaire : **150 \$**

AVEC SERVICE-CONSEIL

Accréditation + 3 heures de service-conseil

Tarif régulier : **555 \$**
Tarif solidaire : **330 \$**

Accréditation + 10 heures de service-conseil

Tarif régulier : **1 100 \$**
Tarif solidaire : **500 \$**

LES TARIFS

D'AUTRES RECONNAISSANCES ET ACCRÉDITATIONS



Norme **BNQ9700-253** en gestion responsable d'événements



ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC pour la gestion des matières résiduelles et la réduction à la source



Modèle d'évaluation des pratiques sociales

MEPS pour l'évaluation des pratiques sociales d'une organisation

scène
écoresponsable



**Pour toutes questions ou pour ouvrir un dossier
d'accréditation, n'hésitez pas à communiquer avec
nous au info@cqeer.com**